



Grenoble, le 27 septembre 2016

Communiqué d'Eric Piolle, Maire de Grenoble

« La politique tarifaire du stationnement sur voirie fera l'objet d'une évaluation »

Hier soir, à l'occasion du Conseil Municipal, le CLUQ (Comité de liaison des Unions de Quartiers) qui s'était saisi du nouveau dispositif d'interpellation citoyenne, a présenté une pétition demandant l'abrogation de la délibération sur la nouvelle politique du stationnement à Grenoble.

La tarification du stationnement sur voirie est l'un des nombreux leviers que nous avons choisi d'actionner pour que demain, Grenoble soit une ville plus fluide, moins polluée et plus agréable à vivre.

Suite au débat lors du Conseil, comme le dispositif d'interpellation citoyenne le prévoit, je me suis prononcé en faveur du maintien de la délibération adoptée par la Ville en juin dernier et donc de soumettre à la votation la demande du CLUQ.

Jusqu'à la semaine de vote, qui se tiendra du 10 au 15 octobre, une campagne sera menée. Elle sera l'occasion pour les pétitionnaires de défendre leurs arguments et de proposer une stratégie financière transparente permettant de financer leur proposition en cas d'abrogation de cette délibération.

La Ville a souhaité mettre en place une politique tarifaire de stationnement résident solidaire, indexée sur le quotient familial, en introduisant 11 tranches de tarifs entre 10 et 30€. Comme pour d'autres politiques publiques, il est juste et équitable que chacun contribue selon ses ressources. 40 % des titulaires actuels du ticket résident voient ainsi leur tarification baisser. La tarification sociale fonctionne, et c'est une grande fierté ! Nous avons également été attentifs aux remarques des acteurs économiques, en expérimentant la généralisation des 20 premières minutes de stationnement gratuites en zone commerçantes.

A l'occasion du Conseil Municipal, j'ai également proposé d'ouvrir un processus d'évaluation ouvert et pluraliste qui permettra d'approfondir le diagnostic en matière de stationnement, d'évaluer et d'améliorer au besoin la politique menée. Cette évaluation pourrait démarrer dès 2017 en rassemblant autour de la table tous les acteurs concernés et intéressés, et pourrait s'appuyer sur des données statistiques nouvelles, inexistantes jusqu'à présent et que la nouvelle politique votée en juillet dernier permet justement de collecter.